

<http://ugtg.org/spip.php?article2544>



A propos de la grève à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Guadeloupe



- La Centrale UGTG -
Date de mise en ligne mercredi 9 décembre 2020

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Les agents de la Chambre de Métiers sont en grève depuis le 19 Novembre 2020 pour réclamer le respect et l'application d'un Accord déjà signé il y a plus d'un an !!! Encore un conflit qui porte donc le sceau de l'irresponsabilité de leur employeur. Pourquoi des travailleurs doivent-ils se battre pour un Accord signé en toute confiance avec leur employeur !!!!!

Ils exigent avant tout la mise en place d'une « organisation légale » (incroyable mais vrai) permettant en toute sérénité de travailler et d'accueillir les usagers (artisans ou salariés en formation). Aujourd'hui par exemple, il s'agit de la mise en place d'un Protocole sanitaire en réponse à la propagation du COVID-19.

En effet, les Présidents s'enchaînent mais la gestion managériale approximative caractérisée par la gabegie administrative et financière ne s'arrêtent pas à la CMARG. Il faut y mettre un terme !!!!

Les agents ainsi que les artisans sont excédés : « Trop, c'est trop ! ».

Le vendredi 04 décembre, une délégation de l'Intersyndicale - CFDT, FO et UGTG - a été reçue par les membres de la Commission Provisoire d'Administration fraîchement nommée par le Préfet de Région : « un énième interlocuteur » pour tenter de mettre fin à des dysfonctionnements courants, pourtant signalés par les différents Syndicats.

Un long et protocolaire discours du président BRAFLAN, ponctué une fois de plus par l'incontournable apophtegme (parole mémorable ayant valeur de maxime) : « je suis là pour faire avancer les choses en toute bonne foi », nous a été servi. I lésé nou san vwa... !!!

Cette ligne de conduite « volontairement apostolique » des anciens Présidents de la Chambre « se vend médiatiquement » (à l'image de la prétendue victimisation de « l'autodéguadeloupéanisé » Gabriel FOY).

Nous espérons que ces litanies du nouveau Président de la Chambre ne seraient pas les prémices de subterfuges aussi séculaires que démagogiques ...« Élas papa !!! » ; nouvelle catastrophe...

En effet, le Lundi 7 décembre 2020, ont débuté les négociations concernant les dispositions effectives à nos revendications dans cette atmosphère de mécontentement général du Personnel. A la fin de toute une journée de négociations, le Président de la Commission nous a annoncé de façon rocambolesque qu'il n'avait pas l'autorisation de signer le protocole de fin de conflit et que cette signature revient au Préfet !!!!

Donc plus que jamais nous appelons les salariés à rester mobilisés, « PADAVWA AYEN PO AYEN »

« Nou ni rézon dèfann dwa an Nou, ta Awtizan é Jen Gwadeloup a ni on bon zouti »

L'Intersyndicale de la Chambre de Métiers
(UGTG - CFDT - FO) Contact : ÉLIZÉ Christian : 0690 63.41.74

Lapwent, 08/12/20